

(à partir des informations dont nous disposons en sept 2008)

- La base horaire serait de 975 h /an pour les élèves (moyennes européenne) soit **27 h / semaine (contre plus de 30 actuellement) répartis sur 36 semaines.**
- Les enseignements seraient répartis **en modules de 3 h** et se feraient par **semestre.**
- **3 blocs d'enseignements** : les "fondamentaux", les "complémentaires", les accompagnements.

BLOCS d'ENSEIGNEMENTS		SECONDE	PREMIERE ET TERMINALE
I. GENERAUX, FONDAMENTAUX (communs à tous les élèves, instructions officielles)		60 % = 16,2 h	45 % = 12,15 h
SECONDE - français – LV1 - hist-géo – LV2 - maths – EPS	PREMIERE-TERMINALE - maths ? - hist-géo - philo ? - LV1—LV2 - français ? - EPS ?	11 modules (6 à un semestre, 5 à un autre)	8 modules (4 à chaque trimestre)
II. COMPLEMENTAIRES (autonomie des établissements choix des élèves)		25 % = 6,75 h	45 % = 12,15 h
- sciences physiques ? - SVT ? - LV1 renforcée? - LV2 renforcée ?- informatique ? - LV3 ? (italien, allemand, russe, chinois, espagnol ...) - grec ? - latin ? - arts plastiques ? - histoire de l'art ? - musique ? - techno ? - SES ? - droit ? - psycho ?		4 modules (2 à chaque semestre)	8 modules (4 à chaque trimestre)
III ACCOMPAGNEMENTS (autonomie des établissements, choix des élèves)		15 % = 4,05 h	10 % = 2,7 h
- soutien ? - orientation ? - activités inter-disciplinaires		3 modules (2 à un semestre, 1 à un autre)	2 modules (1 à chaque semestre)

Le 18 septembre 2008, le SNES a posé les conditions de la poursuite de sa participation aux discussions sur la réforme du lycée à la suite de l'annonce à la presse de **ce projet qui n'a fait l'objet d'aucune discussion** et qui, pourtant, aurait déjà été arbitré par le ministre .

Dans un courrier adressé au SNES, le directeur de cabinet du ministre précise que les « *propositions formulées à ce stade constituent des hypothèses de travail qui ne préjugent pas de la décision finale du ministre [et] doivent permettre d'identifier les espaces dans lesquels la discussion peut se poursuivre.* »

Dont acte ... **Le SNES poursuivra donc les discussions mais, avec vous tous , il restera particulièrement vigilant au respect des engagements du ministre.**